

# En Flèche

N°300 / MARS 2022 LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE



[www.ville-lafleche.fr](http://www.ville-lafleche.fr)



DOSSIER / BUDGET PARTICIPATIF > P 9

## L'heure DU CHOIX



**NADINE GRELET-CERTENAIS, MAIRE**  
n.grelet@cc-paysflechois.fr

Certaines informations publiées dans ce journal peuvent évoluer en raison de la crise sanitaire.

► La journée internationale des droits des femmes est célébrée chaque année le 8 mars. Les combats féministes sont nombreux, la tâche immense. Même si la libération de la parole se fait jour, encouragée par le mouvement #metoo, la lutte contre les violences faites aux femmes reste encore un combat à gagner.

Les avancées obtenues sont parfois fragiles. C'est particulièrement le cas du droit à l'avortement qui se restreint dans certains pays, comme aux États-Unis ou en Pologne, ou demeure illégal dans d'autres, y compris en Europe.

Au quotidien, la Ville apporte un regard attentif à la parité. Elle sensibilise ses agents à la lutte contre toute forme de discrimina-

tion. Un plan d'égalité professionnelle est en cours de validation au sein de nos collectivités.

La ville de La Flèche a compté parmi ses personnalités Marie Pape-Carpantier qui luttait, au XIX<sup>e</sup> siècle, pour l'éducation des filles et l'émancipation des femmes. Son esprit continue de nous guider aujourd'hui car nous accordons une large place aux politiques éducatives.

Le 8 mars, le cinéma Le Kid accueillera à 18h une conférence sur Louise Michel et projettera *Debout les Femmes!* à 20h, documentaire sur la pénibilité des métiers de l'aide à la personne.

Le 8 mars et tous les jours de l'année, agissons, chacun à notre échelle, pour tendre davantage vers une réelle égalité femme-homme.

## DANS CE NUMÉRO / MARS 2022

**FOCUS / P.3** : ARPENTER LES CHEMINS - **ACTUALITÉS / P.4 À 7** : PRENDRE SOIN D'EUX > **P.4** - RECRUTER AUTREMENT > **P.7** - **ÉCLAIRAGE / P.8** : UN NOUVEL OUTIL - **DOSSIER / P.9 À 12** : L'HEURE DU CHOIX - **PORTRAIT / P.13** : ALAN LE MÉTAYER - **LOISIRS / P.14 À P.16** : TALENTS D'ICI > **P.14** SOIRÉE DANSE > **P.15** - **RETOUR SUR / P.17** - **TRIBUNES / P.18** - **INFOS PRATIQUES / P.19**



**DOSSIER / P.9 À 12**  
L'HEURE DU CHOIX

© ADOBESTOCK



**FOCUS / P.3**  
ARPENTER LES CHEMINS

© PHILIPPENoiseTTE



**ÉCLAIRAGE / P.8**  
UN NOUVEL OUTIL

© PHILIPPENoiseTTE



**PORTRAIT / P.13**  
ALAN LE MÉTAYER

© PHILIPPENoiseTTE

ENVIRONNEMENT / INVENTAIRE

# Arpenter LES CHEMINS

**La Ville lance un appel aux bénévoles pour participer au recensement des chemins ruraux et sentiers pédestres.**

Chacun peut participer à ce recensement en se promenant.

► Ekosentia, c'est le joli nom d'un projet national, porté en Pays de la Loire par la Fédération régionale des chasseurs et le Comité régional de randonnée pédestre. L'objectif : réaliser un état des lieux participatif des chemins ruraux et sentiers pédestres pour proposer des plans de gestion adaptés aux villes participantes. « *Sont-ils entretenus ? Aisément accessibles ? Note-t-on la présence de haies ? De mares ? Cet inventaire va permettre de connaître précisément ces chemins et sentiers fléchois* », explique Jennifer Pichonneau, chargée de projet Territoire engagé pour la nature (TEN) à la Communauté de communes.

## Respect des milieux

Pour cela, les partenaires d'Ekosentia vont s'appuyer sur l'engagement de bénévoles, chargés de ratisser des secteurs déterminés, par petits groupes. « *Chacun peut s'associer à la démarche. Aucune connaissance particulière n'est requise, ajoute la chargée de mission. Après une formation d'une demi-journée, les participants mèneront leur tâche à leur rythme, quand ils le souhaitent.* »

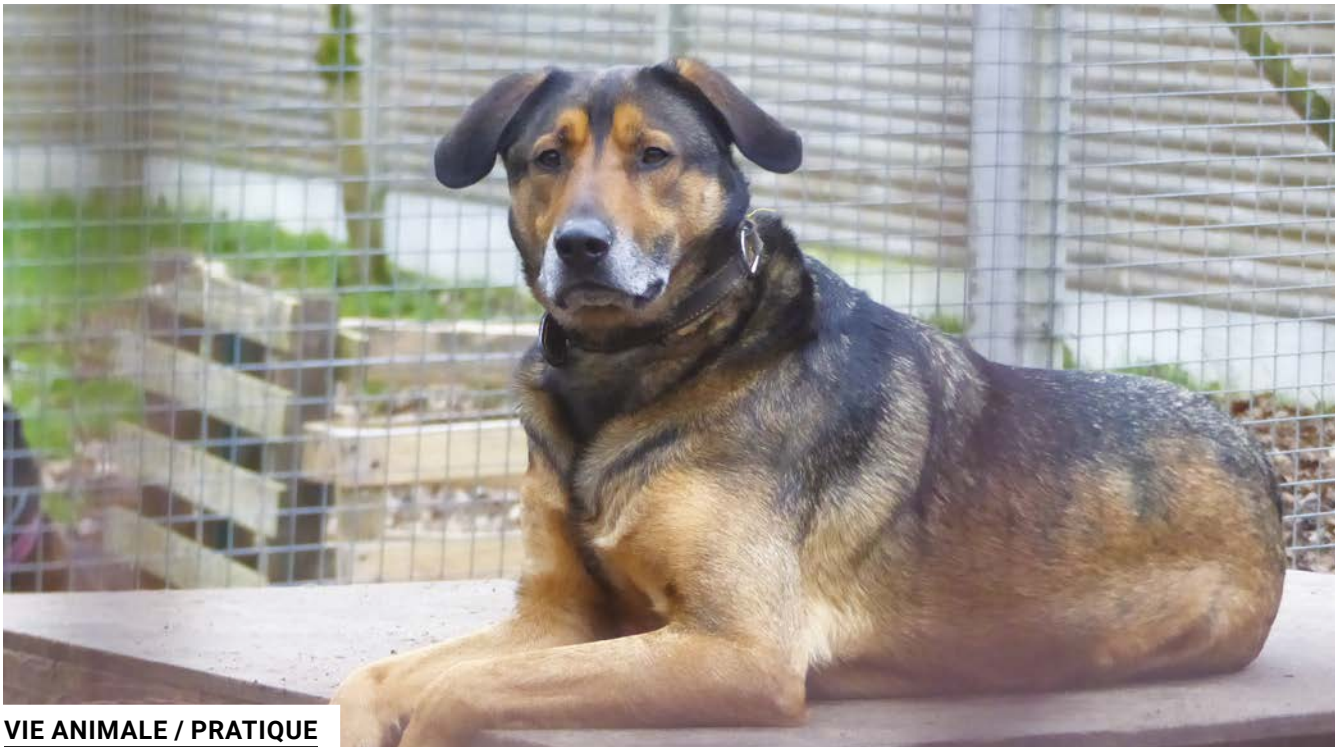
En fin d'année 2022, la Ville disposera ainsi d'un inventaire complet et des préconisations de la Fédération régionale des chasseurs. « *Cet inventaire s'inscrit pleinement dans notre projet politique, autour de la continuité écologique, du respect de la biodiversité et des milieux naturels* », souligne Nicolas Chauvin, maire adjoint chargé de la Transition écologique. Sans oublier la participation citoyenne, désormais inscrite dans l'ADN de La Flèche.

▼ **INSCRIPTIONS PAR MAIL À [J.PICHONNEAU@CC-PAYSFLECHOIS.FR](mailto:J.PICHONNEAU@CC-PAYSFLECHOIS.FR)  
LES FORMATIONS SE TIENDRONT LES 18 MARS (APRÈS-MIDI),  
19, 25 ET 26 MARS (MATINÉE).**

## Le chiffre

# 200

**Les sentiers de randonnées, les chemins communaux, ruraux, d'exploitation et les voies vertes représentent environ 200 kilomètres de voies sur le territoire de La Flèche.**



VIE ANIMALE / PRATIQUE

# Prendre soin D'EUX

**La Ville et trois associations de protection animale s'associent pour la prise en charge des animaux errants ou abandonnés.**

► Elles se nomment Alliance sociale animale (ASA), Le Bouquet de poils et l'Association fléchoise de défense animale (Afdà). Ces trois associations sont désormais officiellement partenaires de la Ville pour la prise en charge des chats et chiens errants ou abandonnés. « *Jusqu'à présent les animaux recueillis par la Police municipale étaient conduits à la fourrière du Mans après quelques jours, explique Michel Langlois, maire adjoint en charge de la Tranquillité publique. Désormais ils seront pris en charge par l'une ou l'autre des associations.* » En contrepartie, toutes trois reçoivent un dédommagement financier, proche de la somme qui était versée à la fourrière du Mans.

## Médiation animale

Basées à La Flèche (Afdà), Clermont-Créans (Le Bouquet de poils) et Cré-sur-Loir (ASA), les trois associations fonctionnent grâce à l'engagement de bénévoles et prennent en charge les animaux malgré des moyens financiers limités. Pour les nourrir et faire face aux soins vétérinaires nécessaires, « *l'apport financier prévu dans cette convention est non négligeable* », estime Typhaine David, présidente de l'Afdà.

Ces trois associations sont également complé-

Le refuge de l'Afdà accueille chiens et chats, route de Cré-sur-Loir.

mentaires dans leur fonctionnement. Le refuge de l'Afdà accueille jusqu'à neuf chiens et une quinzaine de chats. L'association Le Bouquet de poils, fondée par Solenn Kernevez, prend en charge quant à elle surtout des chatons non sevrés et des chiens de catégorie 1 et 2, nécessitant un permis de détention. Spécialiste de la médiation animale à caractère social, l'ASA intervient pour sa part « *auprès de personnes en précarité, de bailleurs ou de travailleurs sociaux* », explique son président, Claude Rousseau. Elle prend soin de chiens exclusivement, le temps d'une incarcération, d'une hospitalisation ou en vue d'une adoption.

## Chats libres

**La Police municipale est régulièrement amenée à intervenir pour lutter contre la prolifération des chats dans certains quartiers. Capturés par un piégeur agréé par la préfecture, les animaux errants ou abandonnés sont placés huit jours à la fourrière animale de la Ville. Puis ils sont stérilisés et identifiés, avant d'être relâchés sur le lieu de capture. Ces mesures sont imposées par la Loi qui définit depuis une vingtaine d'années le statut de chat libre. Contact : 02 43 48 53 89.**

SENIORS / EXPOSITION

# La beauté de L'ÂGE

Des portraits en noir et blanc de personnes âgées illuminent le hall de l'hôtel de ville pendant tout le mois de mars.

► Les rides sont là. Elles accompagnent les années, le temps qui passe, racontent des tranches de vie, heureuses ou difficiles. Mais ne cachent en rien la beauté d'un regard ou d'un sourire. C'est ce que racontent les cinquante portraits de l'exposition *Voy'âges*, visible à l'hôtel de ville jusqu'au 8 avril.

« Cette exposition est née d'une volonté de valoriser les personnes âgées qui perdent souvent l'estime d'elles-mêmes, explique Lucie Barbier, responsable des résidences autonomie du Centre communal d'action sociale (CCAS). Nous voulions leur montrer qu'on peut être beau, quel que soit son âge. »

## Mise en beauté

Première étape : apprendre à se détendre, grâce à des séances de sophrologie proposées dans les deux résidences autonomie. Seconde étape : passer entre les mains expertes d'une coiffeuse et d'une maquilleuse. Avant de s'installer enfin devant l'objectif du photographe fléchois, Kévin Beautemps.

« Il y avait un peu d'appréhension au départ mais le shooting a été un moment de plaisir, estime Lucie Barbier. Certaines personnes ont même posé avec leur animal de compagnie. »

D'abord exposées dans les résidences du Parc et des Carmes, les photographies y retourneront après leur passage à l'hôtel de ville.

Cinquante résidents ont posé devant l'objectif de Kévin Beautemps.

## EN BREF



### Pôle seniors

Lieu d'accueil et d'information, le pôle seniors est ouvert : lundi de 14h à 17h, mardi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h. Pour participer aux activités, l'inscription, gratuite, est nécessaire. Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, d'une photocopie de l'assurance responsabilité civile. Contact : 02 43 48 85 93.

### Conseil municipal

Il se réunira les 7 et 28 mars à 19h à l'hôtel de ville. L'ordre du jour est à retrouver sur [www.ville-lafleche.fr](http://www.ville-lafleche.fr)

### Concert Rétina le 3 avril

Au profit de la recherche sur les maladies de la vue, avec les chorales Atout cœur, La Clé des champs, le Chœur d'hommes du Carroi et celui du Pays saboliens. 16h30, salle Coppélia. 7 euros, gratuit moins de 12 ans.

### Restauration scolaire

Les menus préparés par la cuisine centrale sont disponibles sur le site [www.ville-lafleche.fr](http://www.ville-lafleche.fr), onglet « enfance-jeunesse » puis « restauration ». Les produits bio et locaux sont indiqués, tout comme la liste des allergènes, également consultable auprès des référents, dans chaque école.

Les portraits vont décorer les couloirs des deux résidences autonomie du CCAS.



© KÉVIN BEAUTEmps

### Le chiffre

# 192 000

C'est le nombre de masques à usage unique collectés et recyclés en 2021, grâce aux bornes de recyclage installées par la Communauté de communes.

SANTÉ / ENGAGEMENT

# Bénévoles SUR LE PONT

Au centre de vaccination, les bénévoles secondent les professionnels de santé avec dévouement et bonne humeur.

► Voilà plus d'un an qu'un centre de vaccination a ouvert à La Flèche. Situé dans un premier temps salle Printania, puis au Bas-Rhin depuis fin janvier, il accueillait encore une centaine de personnes par jour le mois dernier. « *Au plus fort de l'activité, salle Printania, nous étions autour de 350 rendez-vous quotidiens, se souviennent Brigitte et Jacky, chargés de vérifier les rendez-vous et de faire remplir les formulaires. Aujourd'hui ce nombre est en constante diminution* ».

Tous deux sont bénévoles et assidus sur le planning de la salle du Bas-Rhin. Médecins, infirmiers et employés de la Ville sont en effet secondés par de

La salle du Bas-Rhin est mise à disposition par la Ville pour la vaccination contre le Covid-19.

nombreux volontaires qui participent au bon déroulement des opérations.

## L'humour en première ligne

Comme Henri Devanne, vice-président de la Croix-Rouge qui veille ce jour sur l'espace de premiers secours, indispensable en cas de malaise. « *Certaines personnes, souvent les plus jeunes, ont une phobie de la piqûre et ont besoin de se remettre tranquillement* »,

Courant février, le centre accueillait une centaine de personnes par jour.

explique-t-il. Malgré l'appréhension parfois visible, la bonne humeur règne dans cette salle mise à disposition par la Ville. Indispensable pour apaiser les tensions qui peuvent apparaître : « *Avec un peu d'humour, tout s'arrange !* », assure Jacky.

▼ **SITUÉ 38 AVENUE D'ESTOURNELLES-DE-CONSTANT, LE CENTRE DE VACCINATION EST OUVERT LES LUNDI ET MERCREDI DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H, LE VENDREDI DE 8H30 À 12H. RENDEZ-VOUS AU 02 43 48 23 00 OU SUR [WWW.DOCTOLIB.FR](http://WWW.DOCTOLIB.FR)**



## Le chiffre

# 10%

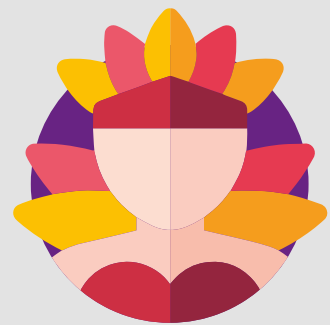
À l'occasion de sa réouverture, programmée le 15 avril, le camping municipal de la Route d'Or offre une réduction de 10% sur le tarif de location de sa bulle, en réservant avant le 31 mars. Pour une nuit dans un hébergement insolite, sous un ciel étoilé... Contact : 02 43 94 55 90.



## EN BREF

### Rencontrer un conciliateur

Le conciliateur de justice peut être saisi pour tout litige (voisinage, différend entre personnes, nuisances...) Trois conciliateurs tiennent des permanences au centre social Fernand-Guillot et/ou au Tribunal, sur rendez-vous uniquement : Colette Capiaux, [colette.capiaux@conciliateurdejustice.fr](mailto:colette.capiaux@conciliateurdejustice.fr) (06 23 75 83 30) ; Benoit Janin, [benoit.janin@conciliateurdejustice.fr](mailto:benoit.janin@conciliateurdejustice.fr) (06 03 10 87 77) ; Jean-Jacques Plessis, [jean-jacques.plessis@conciliateurdejustice.fr](mailto:jean-jacques.plessis@conciliateurdejustice.fr) (06 51 16 66 29). [www.conciliateurs.fr](http://www.conciliateurs.fr)



### Spectacle de cabaret

Le comité des fêtes de Verron organise un spectacle de cabaret le 14 mai salle Coppélia, avec les danseurs de la revue *Imagin'air* et des magiciens. Vente de billets le 16 mars de 10h à 12h et le 19 mars de 10h à 13h, salle de quartier de Verron. 22 euros adultes, 15 euros enfants moins de 12 ans. 06 11 79 90 57 et 06 73 12 51 58.



ÉCONOMIE / EMPLOI

# Recruter AUTREMENT

**Le service Action économique du Pays fléchois accompagne les nouvelles entreprises industrielles dans leurs recrutements et la formation des salariés.**

► 150 emplois en cinq ans pour Mérieux NutriSciences à La Flèche, 250 pour la maroquinerie Noras à Villaines-sous-Malicorne : ces deux entreprises, récemment implantées sur le territoire de la communauté de communes, affichent d'importants besoins de recrutement. « Or nous n'avons pas de formation et peu de profils correspondant à leurs besoins sur le bassin d'emploi », estime Maëlle Chauvin, directrice du service Action

économique de la Communauté de communes.

Pour répondre à ces besoins, la collectivité a mobilisé les partenaires de l'emploi\* et imaginé un accompagnement spécifique. À commencer par des réunions d'information collectives avec Pôle emploi pour présenter les métiers et offres aux demandeurs d'emploi, suivies de tests d'habileté. Objectif : repérer les aptitudes des futurs artisans

Pôle emploi propose des séances d'information collectives aux demandeurs d'emploi.

## Des salariés bien accueillis

La listes des écoles, les coordonnées des professionnels de santé et de l'immobilier, le guide de la saison culturelle, la liste des associations sportives, le magazine municipal En Flèche... C'est avec le maximum d'informations pratiques que le service Action économique accueille les actifs reçus en entretien par les entreprises du territoire. Le tout rassemblé dans un sac en tissu aux couleurs de la Communauté de communes : une box d'accueil pour faciliter leur future installation.

maroquinières ou agents de laboratoire, avant de les former à leur nouveau métier.

## Visites en entreprise

« Nous avons accompagné la mise en place des formations adéquates, avec le Greta et le lycée d'Estournelles-de-Constant pour Mérieux NutriSciences ou en interne pour Noras, ajoute Maëlle Chauvin. Soit 399 heures pour des groupes de cinq à vingt-cinq personnes qui entrent ensuite en entreprise. Du cousu main... »

Les profils recrutés ? « Des hommes et femmes de tous âges, issus de tous milieux, souvent en recherche de concret dans leur parcours professionnel ». De futurs employés que le service Action économique est amené à rechercher au-delà du Pays fléchois : « Les services emploi des collectivités aux alentours ont été mobilisés afin qu'ils partagent eux aussi l'information sur ces recrutements. »

D'autres entreprises en développement, implantées de longue date sur le territoire, profitent également de ce type de dispositif, comme Brodard et Taupin ou la Confection fléchoise.

\* Pôle emploi, Mission locale, État, Région, les Opérateurs de compétences...



URBANISME / PRATIQUE

# Un nouvel OUTIL

**Le guichet numérique des autorisations d'urbanisme est désormais accessible aux particuliers.**

► Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, La Flèche était l'une des premières communes de France à ouvrir son guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) à destination des professionnels (notaires, géomètres, architectes...). Deux années plus tard, un temps mis à profit pour affiner les procédures et son fonctionnement, il est obligatoire sur tout le territoire national pour les communes de plus de 3 500 habitants et également accessible aux particuliers.

Pourquoi un guichet numérique ? « *Cet outil allège les procédures et réduit le nombre d'exemplaires à fournir pour chaque demande* », explique Sébastien Jousse, responsable du service Urbanisme de la Ville et de la Communauté de communes. Fini les formulaires imprimés à remplir en plusieurs exemplaires et à faire enregistrer au service Urbanisme.

## Délais inchangés

Accessible 7j/7 et 24h/24, le guichet numérique facilite également le dépôt de dossier : tout se fait en ligne, y compris l'ajout des pièces complémentaires, comme les plans par exemple. Nul besoin pour les demandeurs de se déplacer au service Urbanisme, aux heures d'ouverture de la mairie. « *Néanmoins nous sommes toujours disponibles pour un conseil ou pour les personnes qui ne souhaitent pas utiliser ce nouvel outil numérique* », précise Sébastien Jousse.

Toute demande d'autorisation d'urbanisme peut être dématérialisée.

Une fois complété, le dossier parvient directement au service. Le demandeur quant à lui est avisé par mail de sa bonne réception. « *Pour le moment la décision définitive est quant à elle toujours envoyée par courrier* », ajoute le responsable.

À noter que les délais d'instruction des demandes demeurent inchangés : autour de deux mois pour le permis de construire d'une maison individuelle.



**ACCÉDER AU GNAU : [WWW.VILLE-LAFLECHE.FR](http://WWW.VILLE-LAFLECHE.FR), ONGLET « CADRE DE VIE » PUIS « URBANISME ». LE SERVICE URBANISME EST OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H30. [URBANISME@VILLE-LAFLECHE.FR](mailto:URBANISME@VILLE-LAFLECHE.FR) ET 02 43 48 53 77**

## Le chiffre

# 1 223

**C'est le nombre d'actes d'urbanisme enregistrés en 2021 sur La Flèche (999 en 2020), dont près d'un sur deux via le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (47,59 %).**



BUDGET PARTICIPATIF

## L'heure DU CHOIX

Onze propositions sont soumises au vote des Fléchois dans le cadre du premier budget participatif: des idées innovantes et des suggestions pour embellir la vie de chacun, dans le respect de l'intérêt général. Le vote est ouvert à tous les Fléchois à partir de 16 ans, jusqu'au 20 mars.

► L'aménagement du cadre de vie, la culture et l'environnement se sont taillés la part du lion dans les cinquante-trois propositions déposées par les participants au premier budget ...

... participatif. Sur celles-ci, onze sont soumises au vote des Fléchois, après étude par le comité de suivi et les services de la Ville (lire En Flèche 299). « Certaines n'ont pas passé le filtre du comité de suivi, car trop onéreuses », explique Jérémie Colomes, chargé de mission Démocratie participative. Bien que conséquente, l'enveloppe de 100 000 euros allouée à cette première édition ne permet pas en effet d'envisager la création d'une maison des associations ou l'aménagement d'un théâtre de verdure. « Les propositions écartées ne sont pas pour autant de mauvaises idées, complète Régis Dangremont, maire adjoint chargé de la Démocratie participative. D'ailleurs certaines sont déjà à l'étude ou en cours de réalisation, comme les toilettes sèches à La Monnerie ou la rénovation du skate park. » (lire page 12)

### Le charme des douves

Sur les onze idées retenues, certaines sont inspirées des voyages de leurs auteurs. Comme cette fontaine à eau, suggérée par Michèle Gourtay : « À Paris, elles offrent un accès gratuit à l'eau plate ou gazeuse. Ce serait pratique pour les enfants qui jouent au parc des Carmes par exemple. »

Jean-Paul Bigot, lui, est resté sous le charme des canaux d'Annecy : « On pourrait s'en inspirer pour mettre en valeur les douves, avec un nettoyage, ...



Embellir les douves et faire connaître leur histoire : une piste à suivre selon Jean-Paul Bigot.

La Croix-Rouge propose la création d'un jardin partagé autour de la résidence Les Bleuets.



Inspirée par le mur de la bibliothèque municipale, Anne-Marie Millet-Quevert imagine d'autres fresques à La Flèche.



Guillaume Lisembart imagine un parcours de footgolf à La Monnerie.



L'installation d'un cyclo chargeur dans une ville au fort potentiel touristique : logique pour Michèle Gourtay.

© PHILIPPE NOISETTE

... une végétalisation et surtout, une information historique à mettre à la disposition des visiteurs comme des touristes. »

Les touristes, Michèle Gourtay, y pense également et propose un nouveau service qui pourrait leur être utile : le « cyclo chargeur ». « La Flèche fait beaucoup d'efforts pour développer le cyclotourisme, ce serait un atout supplémentaire pour leur permettre de recharger leur portable en pédalant », estime-t-elle.

### Rencontres au jardin

Domiciliée à Rennes, mais régulièrement auprès des siens à La Flèche, Anne-Marie Millet-Quévert est quant à elle séduite par la fresque signée Pablito Zago, sur le mur de la bibliothèque municipale. « À Rennes, des artistes de street art s'expriment sous les ponts, explique-t-elle. À Bruxelles, la bande dessinée est mise en valeur dans la rue. Ici, il serait possible de s'inspirer de grandes figures comme d'Estournelles-de-Constant, prix Nobel de la paix en 1909 ou Marie Pape-Carpantier, pionnière de l'enseignement des tout-petits ».

Pour sa part, Guillaume Lisembart a laissé s'exprimer son goût pour le football qu'il aimerait pratiquer aussi à La Monnerie, avec un parcours de footgolf : « Il suffirait d'aménager la base des poteaux du parcours de disc golf pour la réception d'un ballon, détaille-t-il. Accessible à tous, cette activité plairait autant aux familles qu'aux bandes de copains et dynamiserait le tour du lac. »

À deux pas de là, dans le quartier des Fleurs, c'est autour de la convivialité qu'a été pensé le projet de la Croix-Rouge. « La résidence sociale Les Bleuets est entourée d'espaces verts qui pourraient accueillir un jardin partagé, estime Nathalie Tessier, animatrice. Les habitants du quartier et de la résidence auraient un nouveau coin de verdure où se poser, faire connaissance et partager une activité. »

Autant d'idées qui ne demandent qu'à être validées par le vote des Fléchois, comme les six autres, détaillées sur [jeparticipe.ville-lafleche.fr](http://jeparticipe.ville-lafleche.fr) (lire également ci-dessous). ◀



## zoom sur...

### Onze projets à départager

Quarante-trois participants ont déposé cinquante-trois propositions dans le cadre du premier budget participatif. Après analyse du comité de suivi puis des services de la Ville, onze d'entre elles ont été retenues et sont soumises au vote des Fléchois.

- Créer un parcours de footgolf à La Monnerie
- Déployer des cyclo chargeurs pour les téléphones portables
- Embellir les murs avec des graff urbains
- Créer une aire de jeux allée de Langeais
- Réaménager le terrain de jeux quartier Saint-André
- Sécuriser les passages piétons
- Mettre en valeur les douves
- Améliorer l'aire de jeux de la Gaillardière
- Créer un jardin partagé à côté de la résidence Les Bleuets
- Création d'un lieu accessible et arboré près de l'école André-Fertré
- Installer trois fontaines à eau

Vote dans la limite de 100 000 euros.



▼ **VOTE À PARTIR DE 16 ANS, JUSQU'AU 20 MARS, SUR LE SITE [JEPARTICIPE.VILLE-LAFLECHE.FR](http://jeparticipe.ville-lafleche.fr) OU DANS L'UN DES BUREAUX DE VOTE OUVERTS À L'HÔTEL DE VILLE, À L'ESPACE MULTIMÉDIA (BOULEVARD DE MONTRÉAL) ET AU POINT INFO JEUNES (ESPACE GAMBETTA).**

## « Je crois en l'intelligence collective »



© PHILIPPE NOÏSETTE

**Régis Dangremont,**  
maire adjoint chargé  
de la Démocratie participative

### Quel regard portez-vous sur la première édition du budget participatif ?

Avec le développement durable, la démocratie participative est un axe fort du programme de ce mandat. Aussi voir aboutir le premier budget participatif est un moment important pour les Fléchois comme pour l'équipe municipale. Avec cin-

quante-trois projets déposés, dont treize retenus par le comité de suivi et onze validés techniquement par les services municipaux, cette première édition répond à nos attentes. Les propositions sont en effet variées, porteuses de sens et de lien entre les habitants.

### Est-ce que la règle du jeu a été bien respectée par les porteurs de projets ?

Dans l'ensemble, oui. Peu de projets ont été écartés d'office par le comité de suivi qui a vérifié le strict respect de la charte élaborée et de l'enveloppe budgétaire. Certains ont dû l'être cependant puisque déjà menés par l'équipe municipale, ce qui démontre la pertinence de notre politique.

Au final, de l'aménagement d'une aire de jeux, à la mise en place de fontaines à eau, en passant par la sécurisa-

tion des passages piétons, on voit que les possibilités sont nombreuses dans le cadre de notre enveloppe budgétaire de 100 000 euros.

### Envisagez-vous des changements pour les prochaines années ?

Ne soyons pas trop pressés. Attendons la fin du processus de vote, le 20 mars, la validation des projets désignés suite à leur présentation au conseil municipal et les premières réalisations concrètes.

En juin prochain, le comité de suivi dressera le bilan de cette première édition et proposera éventuellement des pistes d'amélioration au conseil municipal.

Je crois en l'intelligence collective, c'est elle qui motive notre détermination à faire vivre la démocratie participative à La Flèche.



### zoom sur...

#### Le skate park sera rénové

Tout est parti d'une rencontre informelle entre de jeunes Fléchois et Amadou Kouyaté, maire adjoint chargé du Sport. « Ils étaient plusieurs à pratiquer le skate sur le parvis de la mairie, se souvient l'élu. J'ai voulu savoir pourquoi ils n'utilisaient pas le skate park près de la gare routière et nous avons commencé à échanger sur l'équipement mis à leur disposition. »

Soucieuse de placer les usagers et leur expertise au cœur de sa réflexion, la Ville les a invités à participer à un groupe de travail, aux côtés d'élus et de techniciens, pour réfléchir collectivement au devenir du skate park.

Ce travail a abouti à la définition d'un projet comprenant une réfection du sol et du terrain de basket adjacent, un agrandissement du skate park, l'ajout de modules pour débutants et une modification de l'organisation globale des structures. « Avec pour but la création d'un espace ouvert à tous les amateurs de skate, BMX ou roller, débutants, initiés, pratiquants en club ou non », précise l'élu.



Le skate park sera agrandi et adapté à toutes les pratiques.

#### Le chiffre

# 200 000

**200 000 euros** sont inscrits au Plan pluriannuel d'investissement (PPI) de la Ville pour la rénovation du skate park. Des subventions ont été sollicitées notamment auprès de l'État et du Département pour réduire le coût de ce projet et en faciliter la réalisation.

1978

Naissance à Ernée (Mayenne)

2002

S'installe à La Flèche, entre au RCF

2016

Entraîneur adjoint

2020

Entraîneur

FOOTBALL / ALAN LE MÉTAYER

# Un coach SUR-MESURE

Entraîneur de l'équipe première du Racing club fléchois, Alan Le Métayer a pris la succession de Franck Guillier.

► Avec un papa footballeur, entraîneur à Ernée, Alan Le Métayer a contracté l'amour du ballon rond tout petit. « J'encadrais des jeunes dès l'âge de 16 ans », se souvient-il. S'il a longtemps usé ses crampons en tant que joueur, notamment au Racing club fléchois (RCF), c'est peut-être en tant que coach qu'il s'épanouit le plus. « J'aime la transmission, la pédagogie, ce que je retrouve d'ailleurs dans mon métier de professeur en éducation physique et sportive », ajoute-t-il. Adjoint pendant quatre ans de l'emblématique coach du club, Franck Guillier, Alan Le Métayer a pris sa succession voici déjà deux ans. « Franck

m'avait recruté en 2002, avait été mon coach et m'avait nommé capitaine en 2008, s'amuse-t-il. Puis en 2016, il m'a proposé de devenir son adjoint. Nous avons formé un solide binôme, renforcé par notre amitié. »

## Trancher et expliquer

Aujourd'hui les rôles sont inversés et Alan Le Métayer assume la responsabilité de mener l'équipe première. Un rôle qui semble taillé sur mesure pour ce quadragénaire à l'écoute de ses joueurs : « L'entraîneur doit toujours être tourné vers les autres, savoir mettre son égo de côté, être généreux, assure-t-il. Faire des choix,

trancher, c'est mon quotidien. Ce qui nécessite de savoir écouter, expliquer et se remettre en cause si besoin. »

Y compris en complétant sa formation par un diplôme supérieur d'entraîneur, histoire d'accompagner mieux encore l'équipe première dans sa progression.

Avec des semaines rythmées par les entraînements, les rencontres et les réunions techniques, Alan Le Métayer l'avoue : « Le foot tient une grande place dans ma vie et dans celle de ma famille. »

D'autant que ses trois enfants ont presque naturellement rejoint les rangs du club, élargissant un peu plus la grande famille du football fléchois.

▼  
**RETROUVEZ UN EXTRAIT DE L'INTERVIEW EN VIDÉO SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE LA FLÈCHE.**

# Talents D'ICI

Les professionnels du Pays fléchois retrouvent la Halle-au-Blé pour le Salon du savoir-faire, du 1<sup>er</sup> au 3 avril.



► Après deux années de mise en sommeil, le Salon du savoir-faire du Pays fléchois accueillera le public au cours du premier week-end d'avril. Les métiers de bouche, de l'agriculture, du bâtiment, l'association L'Outil en main, Cogito et les nouveaux créateurs d'entreprises accompagnés par le service Action économique du Pays fléchois y seront représentés.

## Maison en construction

À qui s'adresse cet événement ? « À tout le monde puisque notre objectif est de montrer le plus largement possible la richesse des métiers et entreprises du territoire, répond Patricia Méterreau, maire adjointe chargée de l'Action économique. Cependant nous proposons un focus particulier aux jeunes, avec un temps fort autour de l'orientation. »

Ainsi les scolaires et leurs enseignants sont invités à profiter en particulier de la première

demi-journée d'ouverture, le vendredi après-midi. Ils pourront rencontrer les professionnels du territoire, ainsi que des organismes de formation en rapport avec les secteurs d'activités représentés. L'Orientibus, outil d'orientation conçu par la Région, sera également présent, ainsi que Pôle emploi. Samedi et dimanche, les professionnels seront disponibles pour échanger avec le grand public et réaliser des démonstrations, dont la construction d'une maisonnette par diffé-

Découverte des métiers, des savoir-faire et des entreprises, pour toute la famille.

rents corps de métier. Pôle emploi présentera les offres disponibles et les dispositifs de reconversion. Enfin, un marché des producteurs et créateurs sera ouvert. Des dégustations y seront proposées, ainsi qu'auprès des professionnels des métiers de bouche, si les mesures sanitaires en vigueur le permettent.

▼ **VENDREDI 1<sup>ER</sup> AVRIL DE 14H À 19H, SAMEDI 2 DE 10H À 19H, DIMANCHE 3 DE 10H À 13H (PASS SANITAIRE). ENTRÉE LIBRE. [WWW.PAYSFLECHOIS.FR](http://WWW.PAYSFLECHOIS.FR)**

## RENDEZ-VOUS / ANIMATION

# Le carnaval fait SON CINÉMA

Le carnaval fera son retour en centre-ville le 27 mars. Le thème du cinéma a été choisi pour cette édition qui inaugurera un nouveau parcours, au départ du parc des Carmes (15h45). C'est là que se tiendront les animations et le concours de déguisement, à partir de 14h. À 17h, remise des prix du concours et brûlage du bonhomme carnaval place de la Libération. Le cortège sera accompagné de deux groupes de musiciens et de sculptures géantes en ballon.

▼ **LE PARCOURS DU DÉFILÉ : DÉPART DU PARC DES CARMES PUIS RUE GROLLIER, GRANDE RUE, RUE CARNOT ET PLACE DE LA LIBÉRATION.**



JUSQU'AU DIM. 13 MARS



**Foire des Cendres**, promenade Foch et place de la Libération. Du lundi au vendredi ainsi que le dimanche de 14h à 22h, le samedi de 14h à 1h. Tarif réduit le 9 mars.

JUSQU'AU LUN. 14 MARS

**Festival Regards sur l'Afrique**, cinéma municipal Le Kid. Programmation sur [www.ville-lafleche.fr/cinema](http://www.ville-lafleche.fr/cinema)

JUSQU'AU DIM. 27 MARS



**De l'animal**, exposition de Nine Geslin et Christine Ferrer, bestiaire sous forme d'abécédaire. Mercredi et samedi de 14h30 à 17h30, dimanche de 10h à 13h et de 14h30 à 17h30, Halle-au-Blé. [www.lecarroi.org](http://www.lecarroi.org)

DU LUN. 7 MARS  
AU VEN. 8 AVRIL

**Exposition Voyâges**, hall de l'hôtel de ville. Lire page 5.

MAR. 8 MARS

**Théâtre forum avec le pôle seniors et l'association MSAIO pour aborder le vieillissement sous forme conviviale et humoristique.** 14h30, théâtre de la Halle-au-Blé. Gratuit.

JEU. 10 MARS

**Soirée danse avec la Cie Amala Dianor.** Lire ci-contre.

**Don du sang, de 15h15 à 19h**, salle Printania. Rendez-vous à privilégier sur [mon-rdv-dondu-sang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondu-sang.efs.sante.fr)

DU SAM. 12  
AU SAM. 26 MARS

**Lectures de poèmes à la bibliothèque municipale dans le cadre du Printemps des poètes, par le club poésie** (excepté le jeudi). Thème : l'éphémère. Les poèmes lus seront disponibles sur le site internet de la bibliothèque pendant toute la durée de l'événement. [www.bibliothequemunicipaledelafleche.fr](http://www.bibliothequemunicipaledelafleche.fr)

SAM. 12 MARS

**Club de lecture ado.** 15h, bibliothèque municipale.

**Bureaux de vote éphémères dans le cadre du budget participatif.** De 10h à 12h, centre commercial Leclerc. De 14h à 16h, place Henri-IV (lire pages 9 à 12).

DIM. 13 MARS

**Un dimanche à la bibliothèque.** Lire ci-dessous.

**Bureau de vote éphémère dans le cadre du budget participatif.** De 10h à 12h, place du Marché-au-Blé (lire pages 9 à 12).

LUN. 14 MARS

**Cinéma avec le pôle seniors : Presque**, de Bernard Campan et Alexandre Jollien. 14h30, Le Kid. Suivi du vote dans le cadre du budget participatif (lire pages 9 à 12).

JEU. 10 MARS

**Soirée danse**  
Salle Coppélia



© ROMAIN TISSOT

Le chorégraphe Amala Dianor a imaginé un prolongement au féminin de son solo, créé en 2014, *Man Rec : Wo-Man* sera interprété par une jeune interprète engagée, Nangaline Gomis. Puis *Point Zéro*, invitation à la danse de Johanna Faye, Mathias Rassin et Amala Dianor, interrogera le chemin parcouru par chacun à travers les différentes esthétiques qui construisent leurs parcours. 20h30, tout public à partir de 10 ans. [www.lecarroi.org](http://www.lecarroi.org)

MAR. 15 MARS

**Europajazz avec Céline Bonaccina et Laurent Dehors.** 20h30, théâtre de la Halle-au-Blé. [www.lecarroi.org](http://www.lecarroi.org)

JEU. 17 MARS

**Ciné-conférence avec Amazonia**, un film de Patrick Bernard. 14h30, cinéma Le Kid.

**Démonstration de confection de chocolats de Pâques avec le pôle seniors et Sébastien Guillemard, chocolatier.** Gratuit.

DU JEU. 17  
AU VEN. 25 MARS

**Festival du film judiciaire.** À l'affiche : *12 Hommes en colère* de Sidney Lumet ; *Les Choses humaines* de Yvan Attal ; *Yalda, la nuit du pardon* de Massoud Bakhshi ; *Des Hommes* de Jean-Tobert Viallet et Alice Odier ; *Goliath* de Frédéric Tellier. Cinéma Le Kid. Programmation sur [www.ville-lafleche.fr/cinema](http://www.ville-lafleche.fr/cinema)

VEN. 18 MARS



© MICHEL VILLETTE

**Dédale, danse par la Cie Bissextille.** Création autour du labyrinthe, *Dédale* propose une entrée sensorielle dans l'univers passionnant de la mythologie grecque. Les interprètes entremêlent la danse, la narration et le chant pour faire voyager le spectateur au fil de l'espace et du temps. À partir de 6 ans. 19h, salle Coppélia.

SAM. 19 MARS

**Club poésie.** 10h45, bibliothèque municipale.



DIM. 13 MARS

**Un dimanche à la bibliothèque**  
Théâtre de la Halle-au-Blé

Pour cette quinzième édition, la bibliothèque municipale a invité Marie-Hélène Prouteau, auteure de « *Madeleine Bernard, La Songeuse de l'invisible* » (Hermann éditions). Sœur du peintre Émile Bernard, Madeleine fut son modèle et celui de Paul Gauguin. Dans l'ombre de ces grands peintres, sa courte vie fut remarquable. 15h, gratuit, sur réservation. [www.bibliothequemunicipaledelafleche.fr](http://www.bibliothequemunicipaledelafleche.fr)

**Bureaux de vote éphémères dans le cadre du budget participatif. De 10h à 12h, centre commercial Carrefour. De 15h à 17h, place Henri-IV (lire pages 9 à 12).**

**SAM. 19 ET DIM. 20 MARS**

**Ciné Jourdain par les Jourdain du Loir.** Le 19 à 20h30, le 20 à 16h, théâtre de la Halle-au-Blé. Entrée participative. Réservation : 07 87 79 97 97 et resajourdain@gmail.com

**DIM. 20 MARS**

**Concours « Entre nous » par la Cie d'Arc.** Complexe sportif de La Monnerie.

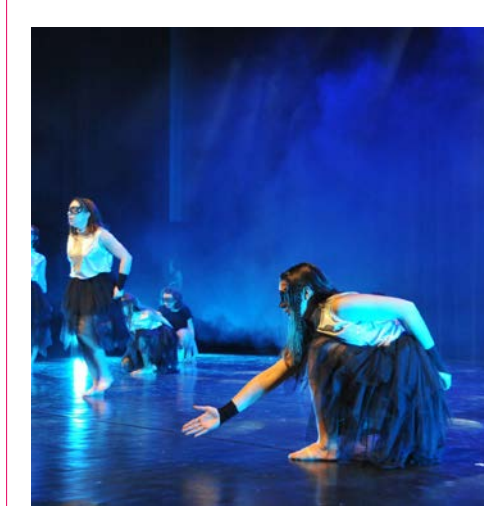
**29<sup>e</sup> Choréïades.** Lire ci-dessus.

**Championnat avens de l'USF natation.** Centre aquatique L'ilébulle.

**Bureau de vote éphémère dans le cadre du budget participatif. De 10h à 12h, place du Marché-au-Blé (lire pages 9 à 12).**

**DU DIM. 20 AU MAR. 22 MARS**

**Printemps du cinéma.** Tarif exceptionnel : 4 euros la séance. Le Kid.



**DIM. 20 MARS**

**Les Choréïades**

Salle Coppélia

Plusieurs centaines de jeunes danseurs et danseuses amateurs des écoles du Grand Ouest se retrouvent le temps d'un week-end pour partager leur passion, participer à des stages, des ateliers... Le dimanche après-midi, leur spectacle permettra de découvrir des ballets originaux, dans toutes les disciplines chorégraphiques.

**15h30. Les bénéficiaires du spectacle seront remis à des associations caritatives et humanitaires. [www.choreiades.fr](http://www.choreiades.fr)**

**MAR. 22 MARS**



© MERCEDESRIEDY

**Courir, théâtre et musique d'après le roman de Jean Échenoz,** par Thierry Romanens et Format A3. L'aventure d'Émile Zatopek, athlète incomparable qui connut la torture des mines d'uranium et devint éboueur. À partir de 12 ans. **20h30**, salle Coppélia. [www.lecarroi.org](http://www.lecarroi.org)

**Visite en bord de Loire avec le pôle seniors :** musée Pierre et Lumière, fouées, château de Saumur, musée des pommes tapées. 02 43 48 85 93. [laflechese-niors@ville-lafleche.fr](mailto:laflechese-niors@ville-lafleche.fr)

**DU MER. 23 MARS AU DIM. 3 AVRIL**

**Exposition de l'artiste peintre Yolande Salmon-Duval.** Lire ci-dessous.

**JEU. 24 MARS**

**Découverte de l'organisation du festival Les Affranchis avec le pôle seniors.** Rencontre avec le directeur du Carroi qui évoquera le choix des compagnies, les coulisses, la mise en place... 02 43 48 85 93, [laflechese-niors@ville-lafleche.fr](mailto:laflechese-niors@ville-lafleche.fr)

**DIM. 27 MARS**

**Théâtre avec Famille et Loisirs : L'Atelier** par la 7<sup>e</sup> Compagnie. Réservations : 02 43 94 04 13

**Carnaval.** Lire page 14.

**Régate inter ligues. À partir de 10h.** Lac de La Monnerie.

**MAR. 29 MARS**

**J'ai des doutes,** de François Morel, Molière 2019. À partir de 12 ans. **20h30**, salle Coppélia. [www.lecarroi.org](http://www.lecarroi.org)

**JEU. 31 MARS**

**Ciné-conférence avec Sri-Lanka,** film de Nicolas Pellissier. **14h30**, cinéma Le Kid.

**DU VEN. 1<sup>ER</sup> AU DIM. 3 AVRIL**

**Salon du savoir-faire en pays fléchois.** Lire page 14.

**SAM. 2 AVRIL**

**Club de lecture junior. 10h30,** bibliothèque municipale.

**Club poésie. 10h45,** bibliothèque municipale.



© CHRISTOPHE KWATKOWSKI

**Les Jumeaux Steeven et Christopher dans Grands crus classés.** Humour avec l'USF tennis de table. **20h30**, salle Coppélia. Réservations : 06 59 05 54 76 et Martin Musique (place du Marché-au-Blé). 24 euros. [www.union-des-sports-flechois.fr](http://www.union-des-sports-flechois.fr)

**LUN. 4 AVRIL**

**Cinéma avec le pôle seniors. 14h30,** Le Kid : La Maison de retraite de Kev Adams.

▼  
**RETROUVEZ TOUTES LES DATES SUR [WWW.VILLE-LAFLECHE.FR](http://WWW.VILLE-LAFLECHE.FR)**

**DU MER. 23 MARS AU DIM. 3 AVRIL**

**Yolande Salmon-Duval**

Château des Carmes



L'art naïf est le mode d'expression de cette artiste mancelle inspirée par ses passions et émotions : les jolis souvenirs, les rêves, la nature, la campagne, la mer, la montagne, la musique, l'opéra, l'humour... Sans oublier les animaux et en particulier les chats, compagnons de son quotidien, qu'elle met en scène dans des cérémonies, des concerts et autres spectacles festifs durant lesquels ils tiennent toujours le premier rôle.

**Du mercredi au dimanche de 14h à 18h. Entrée libre.**

▼ PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS DE LA FLÈCHE SUR INSTAGRAM  AVEC #LAFLECHE



**6 FÉVRIER 2022**

L'exposition *De l'animal* de Nine Geslin se dévoile à la Halle-au-Blé.

**9 FÉVRIER 2022**

Animations pour les enfants avec le festival Malices au Pays dans le hall de Coppélia.



**22 JANVIER 2022**

Moment de sérénité à La Monnerie.





## Hôtel de Ville

Espace Pierre-Mendès  
France  
Tél. 02 43 48 53 53  
contact@ville-lafleche.fr  
Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de  
13 h 30 à 17 h 30 (9 h  
le jeudi), le samedi  
de 9 h à 12 h (état-civil  
uniquement)

## Numéros utiles

**Service quotidienneté**  
02 43 48 53 77

Problème de voirie, d'éclairage public,  
de signalisation

**Police municipale**  
02 43 48 53 89

**Centre communal  
d'action sociale**  
02 43 48 53 59

**Service Citoyenneté**  
02 43 48 53 58

État-civil, carte d'identité, passeport,  
élections, recensement, location de  
salles municipales

**Objets trouvés/  
animaux recueillis**  
02 43 48 53 89

**Pôle seniors**  
02 43 48 85 93

**Cinéma municipal  
Le Kid**  
02 43 94 24 30

**Bibliothèque  
municipale**  
02 43 48 53 62

**École municipale  
de musique**  
02 43 48 53 63

**Le Carroi**  
02 43 94 08 99

**Centre aquatique  
L'ilébulle**  
02 43 94 00 25

**Point info jeunesse / espace  
Gambetta**  
02 43 45 68 55

## L'OPPOSITION MUNICIPALE

### La Flèche, ville d'art et d'histoire

Ainsi est présentée notre ville sur le site officiel de la mairie et nous avons en effet le privilège de vivre au milieu de nombreux bâtiments historiques remarquables, vestiges du temps où La Flèche rayonnait sur la France et accueillait Descartes. Notre-Dame des Vertus, le Prytanée, les anciens bâtiments de la mairie en sont autant d'exemples.

Nous avons aussi la chance de posséder plus de cinquante objets d'art et d'histoire, comme le tableau de Marie Pape-Carpantier, devant être prêté au musée Carnavalet, mais combien de Fléchois le connaissent et l'ont vu ?

Il faut préserver et valoriser ce patrimoine au lieu de le laisser disparaître comme le départ, sans réaction de la majorité municipale, du tableau de l'école de Pourbus représentant la famille d'Henri-VI, conservé dans une vieille famille fléchoise depuis des générations.

Aujourd'hui, la vente à un promoteur immobilier du couvent de la Visitation se négocie sans que ce monument historique classé ait fait l'objet d'une quelconque concertation au sein de notre communauté culturelle ou dans le cadre d'une démocratie participative.

C'est pourquoi nous, opposition municipale, rappelons notre projet d'un inventaire général du patrimoine de La Flèche afin de dresser sa situation réelle et engager, avec toutes les parties intéressées, un programme de préservation et de mise à disposition de tous, notamment par la création d'un musée qui aurait pu être par exemple à la Visitation.

**« Ensemble pour le renouveau de La Flèche »**

## LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### Oui à l'éolien responsable

Le projet éolien de la Garenne des Saars est à l'étude depuis près de deux ans. Il se compose de cinq à huit éoliennes de 180 mètres de haut en pointe de pales. Les sociétés à l'initiative de celui-ci ont mené une concertation avec les acteurs impliqués, mais force est de constater qu'elles n'ont à ce jour pas su répondre aux interrogations des riverains, des élus locaux et des services de l'État. Ce secteur est également zoné au plan local d'urbanisme intercommunal comme « *espace boisé classé* ». Il constitue aussi un réservoir de biodiversité (chiroptères, oiseaux, flore...). Pour toutes ces raisons, le conseil municipal a émis un avis défavorable à de telles installations.

Pour autant, la majorité municipale n'est pas dogmatique et n'est pas hostile, par principe, à tout projet éolien. Chaque dossier doit être examiné au cas par cas. L'éolien est possible sur notre territoire mais il doit tenir compte de certains éléments : lieu d'implantation, étude des contraintes (riverains, agriculteurs...). Ainsi, nous serons attentifs à tout projet qui serait implanté dans des secteurs plus favorables et dans lesquels les impacts en matière de biodiversité seront les plus limités possible.

Au quotidien, l'actualité met en lumière les désagréments générés par le réchauffement climatique. La rareté des ressources naturelles fossiles nous oblige à diversifier les sources de production d'énergie. Ainsi, nous soutiendrons tout projet éolien responsable et socialement accepté.

**« La Flèche, territoire de projets »**

Pour prendre rendez-vous avec un élu : 02 43 48 53 51



**NADINE GRELET-CERTENAÏS**

Maire  
Présidente de la Communauté  
de communes du Pays fléchois



**RÉGIS DANGREMONT**

Maire adjoint chargé  
de la Démocratie  
participative et des  
finances



**CARINE MÉNAGE**

Maire adjointe chargée  
de la Culture (animation  
patrimoniale et culturelle,  
cinéma, école de musique,  
bibliothèque) et de la  
communication  
Vice-présidente  
du Pays fléchois



**MICHEL LANGLOIS**

Maire adjoint chargé  
des Solidarités (CCAS,  
logement, handicap, éco-  
nomie sociale et solidaire,  
tranquillité publique)  
Conseiller délégué  
communautaire



**PATRICIA MÉTERRAU**

Maire adjointe chargée  
de l'Action économique  
locale (commerce et artisa-  
nat, droits de place, marchés  
et foires), des cimetières,  
de la citoyenneté et des  
ressources humaines



**NICOLAS CHAUVIN**

Maire adjoint chargé  
de la Transition écologique  
et de l'urbanisme durable  
(urbanisme, tourisme local  
durable, bâtiments commu-  
naux, espaces verts, camping,  
Agenda 21)  
Vice-président  
du Pays fléchois



**MICHÈLE  
JUGUIN-LALOYER**

Maire adjointe chargée  
de Bien grandir à La Flèche  
(jeunesse, éducation,  
écoles, conseil municipal  
enfants, restauration  
scolaire)



**AMADOU KOUYATÉ**

Maire adjoint chargé  
de la Ville sportive et du vivre  
ensemble (politique  
sportives, associations  
sportives, vie associative,  
relations internationales,  
comité de jumelage)



**FRANÇOISE RACHET**

Maire adjointe chargée  
de La Flèche pour tous les  
âges (intergénération, fêtes  
et cérémonies, comité des  
fêtes, pôle seniors)



**CLAUDE JAUNAY**

Maire adjoint chargé  
des Services au public,  
eau et assainissement,  
éclairage public,  
accessibilité, voirie  
Vice-président  
du Pays fléchois



**JEAN-PIERRE GUICHON**

Conseiller municipal  
délégué chargé de la  
Transition numérique et  
de la mobilité  
Vice-président  
du Pays fléchois



**HERNANI TEIXEIRA**

Conseiller municipal  
délégué chargé des  
questions relatives aux  
associations sportives



**Naissances**

Léna Robert Bougreau, Victor Dielemans, Sofia Barat, Elyna Stocklin, Victoire Poulio, Lila Jaffredo, Naïa Touré, Samuel Gomes

**Décès**

Marguerite Lemonnier veuve Brillier, Joël Sallé, Yvonne Robert, Maxime Lebatteux, Ginette Renou, Lenny Ambellouis, Colette Lemée veuve Tarrière, Madeleine Besnardeau épouse Provost, Gérard Delahaye, Claire Androuin veuve Gallet, Yvette Goulet, Marie Portier veuve Chéhère



1<sup>er</sup> • 2 • 3 AVRIL

**SALON** DU  
**SAVOIR-FAIRE**  
DU  
**PAYS FLÉCHOIS**

LA FLÈCHE - HALLE-AU-BLÉ

